



Nouvelle page

Rubrique : ditos - Date : lundi 2 novembre 2009

Ce sera 6 % ! Les deux dernières semaines ont été rythmées par les annonces d'augmentation du tabac. Si la hausse est évidente aux yeux de tous, la question restait encore sans réponses : 10 %, 6 % ou double augmentation ?

Début octobre, Roselyne Bachelot se disait favorable à une augmentation de 10% par an pendant plusieurs années. Levée de bouclier au sein de la majorité, qui à l'approche des élections, souhaite une augmentation plus modérée aux alentours de 6 %. Yves Bur, député connu pour son engagement contre l'industrie du tabac, avait à son tour déclaré qu'en l'absence de convictions gouvernementales, il ferait voter une hausse des taxes qui obligerait les fabricants à demander 10% d'augmentation ou réduirait leur marge d'augmentation à zéro. Dans ce jeu de ping-pong où tout le monde donne son avis, difficile d'évaluer l'impact potentiel de l'augmentation de 6%.

Les professionnels de santé s'accordent tous à dire que seule une augmentation de l'ordre de 10% pourrait vraiment faire chuter la consommation. La hausse de 6% réalisée par les fabricants, fin 2007, n'a, en effet, aucunement entraîné une baisse de la prévalence tabagique en France. Dans ce feuillet fiscal, tout se précipite le 22 octobre. Yves Bur fait voter le principe d'une augmentation des taxes du tabac couplée à une hausse du minimum de perception dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il souhaite priver l'industrie d'une manne financière que représenterait l'augmentation par un autre biais. Le lendemain Eric Woerth, ministre du budget, annonce à son tour une hausse de 6 % du prix. On annonce ainsi une double augmentation de 6 %, et finalement plus personne n'y comprend rien.

Les députés finiront par décider, ce sera 6% soit environ 0.30 centimes d'augmentation sur un paquet de cigarettes. Et il n'y aura qu'une augmentation, Yves Bur a dû renoncer à son projet de loi. Un résultat en demi-teinte car il est très probable que cette hausse trop modérée n'apporte pas les effets escomptés. La frilosité du gouvernement est déjà décriée de toute part. La hausse est déjà annoncée pour le 9 novembre.

Il n'est pas inutile de rappeler que le paquet de cigarettes qui coûtait 5.00 Euros en 2004 va probablement passer à 5.60 Euros 5 ans plus tard, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 2.3%. Faire passer ce prix à 5.90 euros n'aurait représenté qu'une augmentation annuelle de 3.4%. Est-ce que le panier de la ménagère, notamment en fruits et légumes, a subi des augmentations aussi faibles pendant cette période ?

A l'approche du lancement du Plan Cancer 2, tout le monde reste finalement en attente du discours du Chef de l'Etat qui ne peut pas faire l'impasse sur des mesures fortes en faveur de la lutte contre le tabagisme qui est au cœur de la lutte contre le cancer.

Bonne lecture